

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 97 (1999)

Heft: 3

Vorwort: Editorial

Autor: Rubin, Urs / Schmidlin, Thierry

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wir stehen kurz vor dem Übertritt ins Jahr 2000. In vielen Fachzeitschriften vor allem der Informatik-Branche wird gefragt: «Sind Ihre Computer-Systeme Millennium-fähig?» – Wohl viele unter uns haben sich dabei sicher auch gefragt, was für einen Einfluss das für meinen Beruf, für meine Arbeit oder für mich ganz privat hat. Mancher konnte sich vielleicht zurücklehnen oder musste sich einen Lösungsweg erarbeiten, um die Probleme termingerecht in den Griff zu bekommen.



Aber nicht nur in der Computer-, auch in der Vermessungsbranche müssen wir unseren Standort immer wieder neu hinterfragen. Nicht zuletzt durch das härtere wirtschaftliche Umfeld und politische Veränderungen wurde in den letzten Jahren vermehrt darüber nachgedacht, Vorschläge gemacht und schon handfeste Projekte realisiert. Unsere Ingenieurschulen beziehungsweise die heutigen Fachhochschulen haben grosse Veränderungen hinter sich und können sich nun im internationalen Rahmen neu etablieren. Die Hochschule in Zürich bietet neue, den aktuellen Erfordernissen angepasste Studiengänge an. Die Zukunft der Berufsverbände wurde zur Diskussion gestellt. Die PR-Gruppe Vermessung/Kulturtechnik mit Mitgliedern aus verschiedenen Organisationen sowie die bekannte und vorliegende Zeitschrift VPK sind weitere Beispiele, die zeigen, dass ein gemeinsames Auftreten und Handeln aller betroffenen Institutionen, Verbänden und Vereinen bei gegenseitiger Akzeptanz und Toleranz nur Gewinner hervorbringen.

In diesem Sinne freut sich der Vorstand der Fachgruppe Vermessung und Geoinformation (FVG) des Schweizerischen Technischen Verbandes (STV), die Mitglieder zur diesjährigen Generalversammlung am 7. Mai 1999 in Sargans einzuladen.

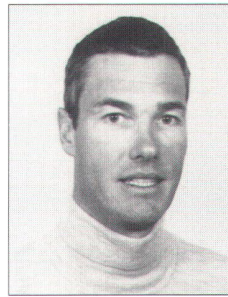
Urs Rubin
Präsident FVG/STV

VPK im Internet

Besuchen Sie uns auf der VPK-Homepage: <http://www.vpk.ch>
Wir sind auch per e-mail erreichbar:
redaktion@vpk.ch
verlag@vpk.ch

MPG sur Internet

Visitez notre homepage MPG: <http://www.vpk.ch>
Nous sommes atteignables par e-mail:
Rédaction: redaktion@vpk.ch
Edition: verlag@vpk.ch



En 1992, l'ordonnance fédérale sur la mensuration officielle – bien connue de tous les géomètres – connaissait une révision subtile. Cette révision introduisait notamment – à son article 44, que l'exécution des travaux de mensuration officielle pouvait être effectuée par des ingénieurs géomètres brevetés «et d'autres spécialistes en mensuration», cette précision étant nouvelle par rapport à l'ancien texte.

Qui entend-t'on par «d'autres spécialistes en mensuration»? Si ce ne sont les ingénieurs en géomatique, diplômés des écoles d'ingénieurs. Personne ne contestera cette interprétation! Pour ceux-ci, l'entrée en vigueur de l'OMO le 1^{er} janvier 1993, signifiaient également une ouverture des marchés. En effet, si les couches dites «réservées» restaient de la seule compétence des géomètres brevetés officiels, toutes «les couches non réservées», à savoir par exemple la couverture du sol, les objets divers et éléments linéaires, l'altimétrie, etc. étaient autant de travaux qui devenaient accessibles aux géomaticiens ETS/HES.

Las!, il ne fallait pas se réjouir trop tôt. Car si l'OMO était révisée, les adaptations cantonales n'ont en général pas suivi. Pire encore, des lois ont été révisées, sans tenir compte de cet élément nouveau.

Fort de ce constat, le groupement professionnel des ingénieurs en géomatique (GIG) a demandé le soutien de son association faitière, l'Union Technique Suisse, pour introduire une action généralisée. Une situation analogue des architectes ETS dans le canton de Vaud avait suscité un recours au Tribunal fédéral qui s'était soldé par un succès en 1986. Ce précédent ne pouvait qu'encourager le GIG/UTS à agir.

En 1998, l'UTS a donné mandat à son avocat en Suisse romande d'agir dans ce sens, soit de demander la révision adéquate des législations concernées. Pour le canton de Vaud, il s'agit par exemple de la loi sur le registre foncier, la loi sur l'aménagement du territoire, la loi forestière, la loi sur les carrières ou encore la loi sur les améliorations foncières, sans que cela soit exhaustif. Et un tour d'horizon des autres cantons romands à montré que d'une manière générale, les législations devront souvent subir des adaptations. A ce jour, les choses bougent, mais lentement, très lentement. Si l'ouverture des marchés est une composante économique de cette fin de siècle, elle suscite dans tous les domaines – et la géomatique ne fait pas exception! –, passablement de résistance. Le GIG – avec l'appui de l'UTS – a toutefois décidé de faire valoir les droits de ses membres et poursuivra son action jusqu'au bout!

Et un tour d'horizon des autres cantons romands à montré que d'une manière générale, les législations devront souvent subir des adaptations. A ce jour, les choses bougent, mais lentement, très lentement. Si l'ouverture des marchés est une composante économique de cette fin de siècle, elle suscite dans tous les domaines – et la géomatique ne fait pas exception! –, passablement de résistance. Le GIG – avec l'appui de l'UTS – a toutefois décidé de faire valoir les droits de ses membres et poursuivra son action jusqu'au bout!

Thierry Schmidlin
président UTS/GIG